

Prologue.

Les Ulis, le 10 juin 2014

AGE des actionnaires et des porteurs de BSAAR

> Adoption de la modification majeure des BSAAR 2020

> Retour sur la présentation de groupe

Adoption de la modification majeure des BSAAR 2020

Au cours des assemblées de porteurs de BSAAR et d'actionnaires qui se sont réunies à Paris le 7 juin, la résolution qui concernait la modification des BSAAR 2020 a été adoptée par les deux assemblées à la quasi unanimité.

Les porteurs de BSAAR auront donc désormais la faculté, à partir du 18 juin 2014 et jusqu'au 30 octobre prochain, de souscrire à une action Prologue à 2 euros et obtenir ainsi la modification de leur BSAAR 2020 en des BSAA 2021. Ces BSAA 2021 ("BSAAR 2020 modifié") sont identiques aux BSAAR 2020 à ceci près qu'ils :

- n'ont plus de clause de remboursement anticipé,
- disposent d'une maturité allongée au 31 mars 2021.

Ces deux modifications, qui ont pour conséquence une forte augmentation de la valeur financière du BSAAR, ont fait l'objet d'une expertise indépendante du cabinet Crowe Horwath qui est disponible sur le site de Prologue (www.prologue.fr/AG).

Retour sur la présentation du Groupe faite lors des AGE

A l'occasion des assemblées réunies le 7 juin, les actionnaires ont pu assister à une présentation du Groupe qui a permis de revenir en détail sur les offres, la stratégie et les perspectives de Prologue. Cette présentation est disponible sur le site du Groupe à www.prologue.fr/comfi.

L'assistance a également pu visionner l'interview vidéo de Najah Naffah, Directeur Général France, décrivant l'offre et la stratégie Cloud de Prologue. Cette vidéo est consultable à l'adresse : www.prologue.fr/cloud.

Au terme de la présentation, Georges Seban, Président Directeur Général du Groupe a pu répondre aux questions des actionnaires. Les principales questions/réponses ont été retranscrites ci-dessous.

Question : "Quelles sont les perspectives du groupe sur les marchés d'Amérique Latine ?"

> Nous avons de très fortes ambitions sur ces marchés. Il est clair que la croissance du Groupe sera tirée par l'international au cours des prochaines années. Notre filiale espagnole, Alhambra EIDOS, a retrouvé une forte croissance et sa stratégie en Amérique Latine est pour elle une extension naturelle. Elle consistera, dans un premier temps, à accompagner ses grands clients espagnols qui, pour la plupart, sont déjà présents sur ces marchés. Soulignons que son offre est particulièrement bien positionnée sur ces marchés qui lui sont très proches.

Prologue.

Question : "Pouvez-vous revenir sur la stratégie mise en place depuis votre retour à la tête du groupe ?"

> Lorsque nous avons repris la direction du Groupe, nous nous étions fixé trois axes stratégiques majeurs :

1. Remettre la Recherche & Développement au coeur de Prologue pour garantir la sortie des nouveaux produits innovants notamment dans le Cloud. Cette activité, qui est dans l'ADN du Groupe depuis son origine, n'avait pas reçu les moyens dont elle avait besoin depuis plusieurs années. Nous avons dû rattraper ce retard en intensifiant nos investissements dans ce domaine en France. Je dois souligner que nous avons pu le faire grâce au soutien financier de nos actionnaires et de la Dgcis, notamment au travers des projets Compatible One et CloudPort.

2. Développer notre présence internationale à travers notre filiale Alhambra. Les nouvelles offres du groupe pourront ainsi bénéficier d'un réseau de commercialisation élargi, indispensable pour garantir un succès mondial à nos produits.

3. Renforcer la structure financière de Prologue afin de disposer des moyens pour réussir les projets ambitieux du Groupe et sortir au plus tôt du plan de continuation.

A ce jour, je pense que nous pouvons affirmer que nous sommes parfaitement en ligne avec ces objectifs.

Question : "Dans la présentation, vous avez annoncé une sortie du plan de continuation d'ici 18 mois, quel est aujourd'hui le niveau de la dette du plan ?"

> Lorsque nous avons repris la direction de l'entreprise en 2010, le niveau de dettes dû dans le cadre du plan de continuation était de 15 M€. Aujourd'hui, cette dette n'est plus que de 2,1 M€ (payable en novembre 2014 et en novembre 2015). Lorsque nous aurons versé ce montant, nous serons définitivement sortis du plan de continuation. Cela sera au plus tard dans 18 mois. Pour rappel, Prologue disposait d'une trésorerie de 3 M€ à fin 2013.

Question : "Pouvez-vous revenir sur la modification des BSAAR 2020. Les BSAAR 2020 modifiés seront-ils toujours sur mon PEA ? Quelle sera sa valeur ? Comment les obtenir ?"

> Concernant les BSAAR 2020 modifiés, nous vous confirmerons dans un prochain communiqué si cela les fait sortir de votre PEA. Concernant sa valeur, l'évaluation faite par le cabinet indépendant Crowe Horwath, consultable par tous sur le site de Prologue, conclut que pour un cours théorique des BSAAR 2020 à 0,30 €, la valeur du BSAAR modifié serait de 0,80 €. Cela correspond à un accroissement de valeur très significatif. Pour obtenir ces BSAAR modifiés, il vous suffit de demander à votre intermédiaire d'exercer la faculté supplémentaire de souscription à une action Prologue à 2 € de vos BSAAR 2020.

Question : "Pouvez-vous faire un point sur le procès Effitic ?"

> Comme vous le savez, la Société Prologue estime avoir subi un préjudice considérable et évalué par le cabinet indépendant Grant Thornton à 32 M€, à l'occasion de la reprise en mai 2009 des activités d'EDS par la société EFFITIC (actuellement en cours d'absorption par la société NOVIA) et M. Eric Dermont, ancien Président Directeur Général.

Prologue.

A notre arrivée à la direction de la société, nous avons estimé qu'il était du devoir moral de Prologue de porter ces faits à la connaissance du Procureur de la République. C'est ce que nous avons fait en déposant une plainte pénale en décembre 2010.

A la suite d'une très longue enquête qui a duré pratiquement 3 ans, le parquet du Procureur de la République a informé Prologue, en janvier dernier, de sa décision de renvoyer M. Eric Dermont devant le Tribunal correctionnel de Paris.

Cette décision de poursuite, précisons-le, a été prise à l'unique initiative du Procureur de la République de Paris qui aurait tout aussi bien pu choisir de classer l'affaire.

Pour rappel, Prologue a choisi dans cette procédure dont la décision est attendue fin juin de ne formuler aucune demande indemnitaire. Prologue n'attend ici qu'une reconnaissance morale du préjudice qu'elle estime avoir subi.

Les enjeux financiers de cette affaire seront déterminés par le Tribunal de Commerce de Paris où, comme vous le savez, deux actions sont en cours, qui consistent d'une part, à demander l'annulation au profit de Prologue de la vente signée entre la société EDS et la société Effitic et, d'autre part, à assigner M. Eric Dermont en réparation du dommage que la société estime avoir subi.

Aujourd'hui, nous ne tenons absolument pas compte du résultat de ces procédures dans nos prévisions d'activité. Il est très clair qu'elles prendront encore plusieurs années avant d'aboutir et qu'elles sont par nature très aléatoires. De plus, il est probable que quelle que soit l'issue des premières décisions qui seront rendues, l'une ou l'autre des parties fera appel. C'est déjà le cas au Prud'homme où, le Tribunal avait confirmé notre décision de licenciement pour faute lourde de l'ancien Directeur financier, M. José Alves-Torres. Celui-ci a alors fait appel de cette décision.

Il s'agit d'un combat judiciaire qui se déroulera encore sur plusieurs années et qui comportera sans doute plusieurs manches. Le plus important, à ce stade, c'est que le succès actuel de Prologue ne dépende en aucun cas de l'issue de ces procédures juridiques.

Question : "Pouvez-vous revenir sur les perspectives d'activité de l'année en cours ainsi que sur les résultats espérés ?"

> Nous avons commencé l'année 2014 avec une très forte augmentation des ventes de 14,9% dès le 1er trimestre. L'international, et notamment l'Espagne, a été particulièrement dynamique avec une croissance qui a atteint 25%. Cette tendance semble se poursuivre sur le deuxième trimestre et nous espérons qu'elle se confirmera sur l'ensemble de l'année.

Le France pour sa part n'a pas encore trouvé ce niveau de croissance. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'activité reste concentrée sur la R&D et la sortie de nouveaux produits qui nécessiteront encore cette année d'importants efforts d'investissements.

En termes de résultat, nous attendons sur l'année un résultat positif au niveau du groupe avec un profit significatif à l'international mais encore des pertes en France dues à nos investissements.

Prologue.

Prologue est un Groupe international qui produit des solutions et fournit des services (en mode SaaS, PaaS et IaaS) aux entreprises et institutions dans les domaines de :

- l'opération et l'intégration de services de télécommunications, de téléphonie VoIP et de Cloud Computing,
- la dématérialisation de transactions et des échanges d'information (EDI, facture fiscale, opérations bancaires, administration, santé, taxes...),
- la gestion des messages et de communications convergentes multimédia (voix, SMS, fax, courriel, image, vidéo ...) et leur intégration avec les applications informatiques,
- la technologie innovante liée au Cloud Computing, systèmes d'exploitation et d'accès aux applications à partir de toute sorte de dispositifs fixes ou mobiles,
- l'intégration et le développement d'applications et l'édition de plateformes de développement.

Présent en France, en Espagne, en Pologne, aux Etats-Unis et en Amérique Latine, le Groupe compte aujourd'hui 220 collaborateurs et s'adresse à tous les secteurs d'activité. Les technologies du Groupe sont utilisées par des entreprises prestigieuses en France et à l'étranger comme : Generali, Société Générale, Orange, SFR, LVMH, Vilmorin, Immobilière 3F, MASSA Autopneu, J.C. Decaux, Facom, Telefonica, REALE Assurances, Toyota, Adecco, TINSIA, Inter-parfums, NEXITY, Jones Lang Lasalle, AENA, ATOS, EMC, Blédina, Siemens, Liebherr Aerospace, Eurocopter, Kone, Uponor, Cadysa / Bodybel.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Sylvie Prost-Boucle - Tél : 01 69 29 38 66 - Email : actionnaire@prologue.fr